



*Aire de jeux à Marseille, à côté de la cathédrale.*

Jean-Samuel Bordreuil

# CHANGEMENT D'ÉCHELLE URBAINE ET/OU CHANGEMENT DE FORMES

NOTE SUR LES DÉFIS CONTEMPORAINS DE « L'URBANISME MÉTROPOLITAIN »<sup>1</sup>

La notion d'échelle fait intervenir plusieurs notions connexes : celles de pluralité, de hiérarchie et de pertinence. Parler d'une échelle, c'est supposer qu'il y en a plusieurs, qu'elles soient hiérarchisables (de la grande à la petite), ou non ; cela mobilise aussi l'idée de pertinence ; et celle d'un perspectivisme d'autant plus facilement endossable qu'il semble converger avec le réalisme : à chaque échelle on voit des choses différentes, parce qu'à chaque échelle, suppose-t-on, s'organisent des distributions ou des agencements spécifiques qui brassent des matières particulières.

## Changement d'échelle et dépoliarisation des échelons

Cet imaginaire hiérarchique sied bien à la représentation de la distribution spatiale des hommes et de leurs activités. Ordres et affectations de ressources se ventilent en descendant la cascade des échelons territoriaux ; et le font, dans un éthos démocratique, d'autant plus légitimement qu'ils procéderaient d'une remontée des désirs et volontés de la base, là aussi, palier par palier. Cette représentation est aussi affaire de simple constatation objective (fût-elle sophistiquée) : les établissements humains s'organisent automatiquement selon, par exemple, une loi dite « rang-dimension » ; ou encore les positions respectives des villes se conservent ou se confirment à travers le temps (travaux de Denise Pumain) ; de même, la théorie cristalline des « places centrales » donne la trame constituante du réseau hiérarchisé des villes.

Bien évidemment on peut supposer une tension entre l'échelonnement autogène des centres urbains, et l'échelonnement politique (d'où par exemple la politique des « métropoles d'équilibre »). Mais le constat démographique des hiérarchies de population s'appuie sur des explications en termes d'organisation : les fonctions des centres (peuplés) sont des fonctions « centrales », intrinsèquement supérieures (fonctions de contrôle, de commerce de gros, de services rares etc. elles se situent « en amont »). Ceci donne du crédit à l'idée d'un corps organisé, et aux approches systémiques inspirées des modèles biologiques<sup>2</sup>.

Les évolutions urbaines contemporaines lancent cependant un double défi à cet héritage d'échelles. Défi politique comme les débats et les décisions imminentes sur les communautés d'agglomération en témoignent : l'échelon inférieur (la commune) perdrait de sa pertinence et l'échelon supérieur (l'agglomération) en gagnerait.

Mais également défi « technique », formel et paysager en matière d'organisation urbaine. Le glissement des échelles vers le haut s'accompagne peut-être d'un affaiblissement des polarités préexistantes.

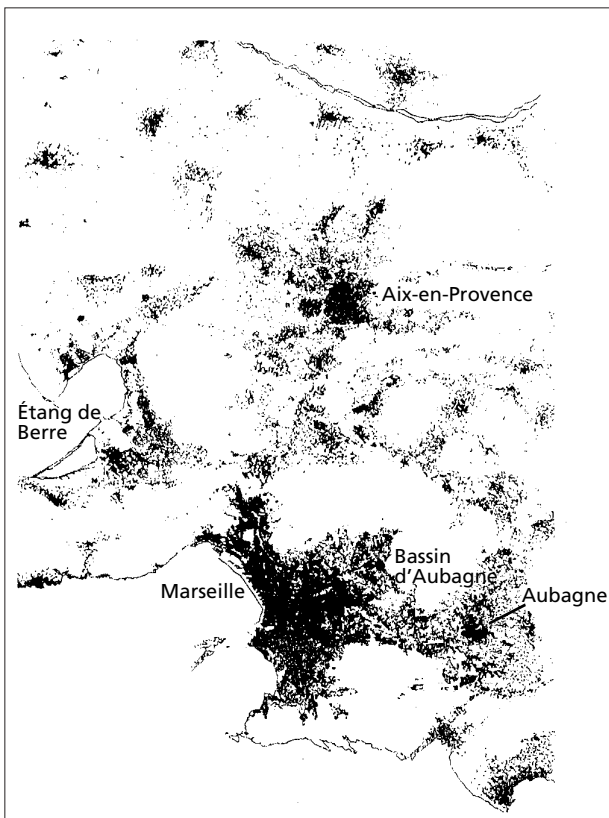
En substance, l'organisation hiérarchique se dit de rapports entre pôles, qui concentrent à chaque niveau les ressources (humaines, cognitives, de richesse). Elle repose donc sur l'idée que les dynamiques locales « précipitent » en consolidant, à chaque niveau, un lieu, central, qui capitaliserait et/ou exprimerait l'essor environnant. Mais est-on sûr que ce soit toujours le cas ? Et si cela ne l'était plus, ne faudrait-il pas en tirer des conséquences en matière d'organisation des nouveaux ensembles urbains ?

## Les conséquences morphologiques de la mobilité

On se posera ces questions sur la base d'un « fond de plan » (voir cartes jointes), celui de l'Aire métropolitaine marseillaise, qu'on désignera par la suite par ses initiales, AMM. Les cartes permettent de distinguer deux formes bien contrastées de croissance urbaine, prenant effet à des périodes historiques différentes. Le pôle marseillais a cru selon le modèle de la « ville tentaculaire », ou encore en « doigts de gants », le tissu urbain se densifiant selon les lignes de circulation. Par contre, la croissance urbaine prend la forme autour, mais à distance, d'Aix, d'un essaimage ou d'un « nappage » que l'on retrouve à l'ouest de l'agglomération (Étang de

1. Cf François Ascher, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 1997.

2. Cf Bernard Lepetit et Denise Pumain, *Les temporalités urbaines*, Paris, Anthropos, 1993.



Carte n° 1 : l'agglomération Aix-Marseille, carte des densités bâties – 1995. (Source AUPA, Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix).

Berre) et à l'est (bassin d'Aubagne). Cet essaimage semble certes s'accrocher aux pôles villageois secondaires (marquant sans doute la contrainte des POS locaux), mais on ne peut dire que ces satellites l'aient polarisé. On devine davantage une ceinture de croissance urbaine qui prend en écharpe ces pôles plutôt qu'elle ne conforte leur pouvoir structurant.

La carte N° 2 montre bien que cet essor démographique péri-urbain, élit une zone intermédiaire dans laquelle ceux qui fuient les deux noyaux urbains se rencontrent d'autant plus sûrement : un tissu urbain intermédiaire émerge de ce double déport de population. La carte N° 3 montre l'importance structurante des voies de circulation dans cette recomposition interne de l'agglomération, mais elle montre aussi, pour autant

Marseille, La Savine.



que les semis ne s'alignent pas sur le tracé des voies, que les densités résidentielles progressent à distance des densités communicationnelles<sup>3</sup>.

À la racine de ce « bougé d'échelle », qui interpelle aussi bien la « commande démocratique » que l'organisation fonctionnelle de la vie urbaine, on trouvera cette réalité de la mobilité croissante de la base de l'édifice, savoir le citoyen. L'aire de ses déplacements quotidiens a fortement cru. Peut-être est-il temps de tirer toutes les conséquences qualitatives de cette croissance quantitative. Le schéma bien tempéré qui faisait passer du centre de proximité au centre intermédiaire, et de là au « centre (hyper) central », perd de sa raison d'être. Il reposait en effet sur l'hypothèse du mouvement coûteux et donc rare et, partant, sur une hiérarchisation des déplacements où le quotidien était synonyme de proximité, et le lointain n'était accessible qu'occasionnellement, voire exceptionnellement. Cette hiérarchie des déplacements intra-urbains se défait donc, et avec elle s'érodent les positions de monopole des pôles locaux. La raison de fond en est que les externalités vendeuses se desserrent et se diffusent dans un tissu urbain plus équiprobablement circulaire.

On comprend alors que des pôles émergent qui ne satisfont pas au « cursus » christallérien qui stipulait qu'un noyau urbain ne peut prétendre atteindre un rang déterminé qu'après avoir montré sa capacité à tenir le rang immédiatement inférieur<sup>4</sup>.

Des communes rurales, mais placées stratégiquement entre des noyaux urbains, touchent ainsi le « jack-pot », des centres commerciaux notamment.

## L'État pris par la main invisible

Si, du moins dans une approche technocratique, prendre les choses de plus haut semble être la garantie d'un meilleur contrôle et pilotage des développements, encore faut-il prendre acte de cette sorte de latitude qui caractérise les essors urbains qui ne « précipitent » pas forcément en concentrations locales, ou bien, quand ils le font, bouleversent les hiérarchies acquises.

Tout autant donc que la dissolution ou la perte de pertinence de l'échelon local, c'est l'échelon supérieur qui s'ouvre à des fluctuations latérales, plutôt pris en écharpe dans un urbanisme de ceintures qu'il ne le commande.

C'est sans doute cette « prise d'acte » qui se consigne dans les termes de « ville émergente ». Ces termes font

3. Jean-Samuel Bordreuil, « De la densité habitante aux densités mouvantes », *Annales de la recherche urbaine* n° 67, Paris, 1995.

4. Lidia Diappi, « Information et hiérarchies urbaines », in B. Lepetit et D. Pumain, *Temporalités urbaines*, op. cit., p. 161-193.

en effet signe *nolens volens* vers l'idée d'une autre urbanité, qui ne procéderait pas de la première par extension, élargissement, mais bien plutôt la subvertirait, la reprenant de manière englobante, et lui imposant de nouvelles régularités (le préfixe *méta* que François Ascher appose au mot de *polis* produit le même effet sémantique).

Maintenant, « prendre acte » équivaut-il à « faire de nécessité vertu » ? Le caractère profondément intercalaire de cet urbanisme lui donne, certes, toutes les apparences d'un processus auto-organisé, en quelque sorte immanent – lire non « hétéro-contrôlé » par des agents publics surplombants, exprimant une volonté collective. D'où la fascination possible à l'égard de cette variante spatiale de la main invisible, et les connotations libérales qui vont avec.

Et il est vrai que dans l'AMM le poids exorbitant de la plate-forme commerciale de Plan de Campagne semble vérifier ce schéma. Cette zone est née dans l'étroit interstice qui sépare trois vastes territoires, en théorie tout au moins maîtres de leur développement urbain : les deux vastes ensembles communaux d'Aix et de Marseille, et le périmètre de l'Établissement Public des Villes de l'Étang de Berre. On la dit « dérogoire »,

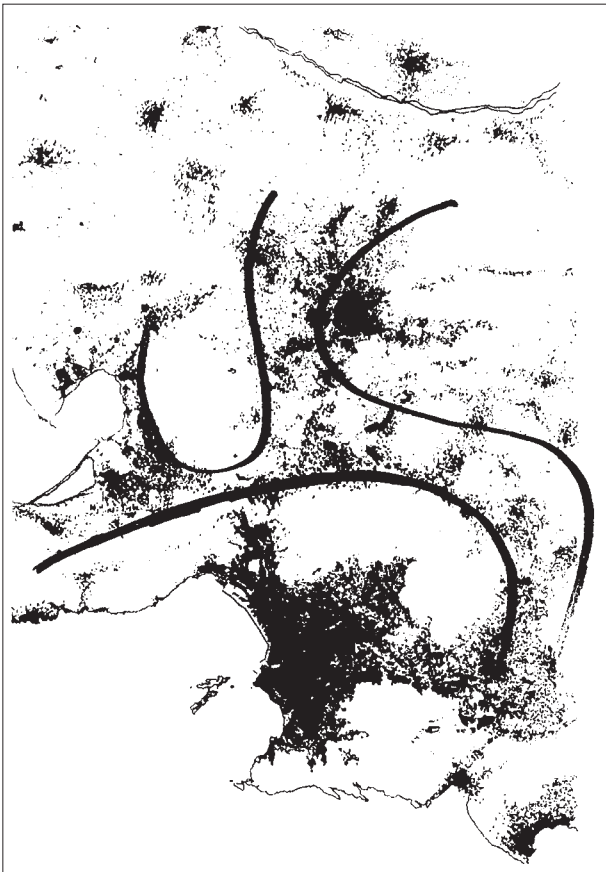
puisque lui a été concédé l'ouverture du dimanche, dès avant les dispositions favorisant les espaces de « tourisme commercial », mais en un autre sens pour « s'arroguer » la chalandise métropolitaine elle n'avait à déroger à aucun plan d'urbanisme surplombant.

D'un autre côté, si cette zone a la prospérité qui est la sienne, c'est bien de sa position au carrefour d'axes publics qu'elle le doit. Plus généralement, si l'agglomération dans son entier possède la structure polycentrique qui en fait un exemple idoine de ville émergente, c'est bien parce que Aix, ville secondaire, a été constituée, *via* une politique touristique nationale, comme nœud autoroutier aussi important que la ville centre (Marseille). A bien des égards la métropole de l'AMM est le résultat inintentionnel d'une intervention publique et nationale massive.

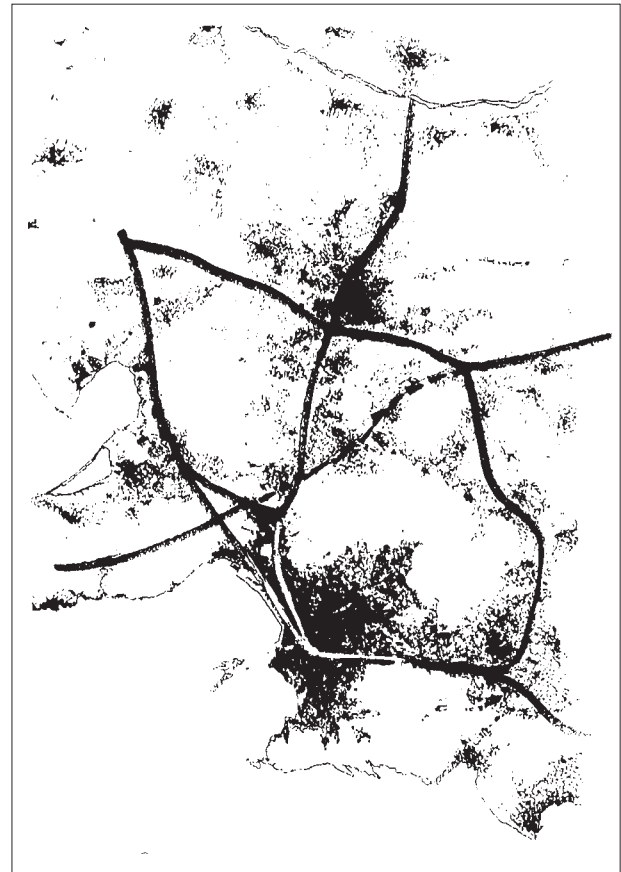
## Une mise en forme mais de quel corps ?

Si bien qu'à la question de savoir si reconnaître le fait de la ville émergente expose au risque de céder aux sirènes du libéralisme, nous nous permettrons de substituer cette autre : comment cet urbanisme métropoli-

Carte n° 2 : zone d'expansion démographique (Source AUPA).



Carte n° 3 : les grands axes de circulation (Source AUPA).



tain, tout pénétré qu'il est d'interventions publiques lourdes, peut-il passer pour le triomphe du laissez-faire? La réponse tient sans doute dans une conception trop étroite et dirigiste de ce qu'il en est du faire public en matière d'intervention urbanistique. Ou encore dans le déphasage du vocabulaire formel urbanistique hérité par rapport aux évolutions morphologiques de la ville contemporaine.

Nous argumenterons ce point par deux types de considérations :

- La pensée urbanistique française, telle qu'elle s'est incarnée par exemple dans le programme des villes nouvelles dans les années 1960 et 70, s'est largement construite dans une critique du fonctionnalisme des



Périphérie de Marseille.

CIAM et a fait l'apologie du multi-fonctionnel, surtout en matière de centralité, mais pour autant qu'aménager c'est (quand même) ordonner, ventiler, elle a fonctionné sur une classification des centres selon la hiérarchie cristallérienne, en hiérarchisant donc ce « multi-fonctionnel » selon le critère de l'aire d'influence. Premier point de déphasage <sup>5</sup>.

- Un deuxième point de déphasage a trait au fait que, « immémorialement », la tâche de l'urbaniste a plutôt consisté à traiter et à conjurer de « l'entassement » qu'à organiser du vide. Il faudrait, pour prendre la mesure de la mutation contemporaine, ressaisir dans sa longue durée un « geste urbanistique » qui dès le départ associe étroitement embellissement et élargissement ; un urbanisme dominé par l'ouverture et la perspective, cet idéal d'une vue qui passe à travers.

Mettre de l'ordre dans l'entassement et le différer : voilà une ligne de combat qui ne se dément pas des premiers plans d'embellissement au programme des villes nouvelles, complètement instancié sur l'organisation d'une compacité posée comme menaçante. Il conviendrait également de pointer la dimension multiscalaire de ce combat, et l'effet de « langage cohérent »

qui s'en déduit : faire passer des lignes, ouvrir des voies à tous les niveaux, parce que l'entassement est lui-même multi-niveaux, multi-scalaire <sup>6</sup>. Mais il faut alors reconnaître que cet urbanisme, tout volontaire qu'il soit, présuppose et prend appui sur la propension jugée naturelle, « automatique », de la ville à faire corps, en tant au moins qu'elle est toujours suspectée de faire masse.

C'est cette longue durée de la posture urbanistique que la ville diluée prend de court. La forme ne peut plus s'y appuyer sur son autre, et pour le tenir à distance. Elle se trouve suspendue dans le vide, dans une position archaïque. Un des projets d'Euroméditerranée proposait de continuer la perspective quartiers Sud de Marseille (l'axe boulevard Michelet, rue de Rome, rue d'Aix et Arc de Triomphe de la porte d'Aix), jusque dans les quartiers Nord. Comment dire la connotation « versaillaise » qu'un tel parti prend, vu d'ici ?

En d'autres termes, l'urbaniste se trouve face à une tâche énorme, et impossible, du fait du langage formel dont il a hérité : énorme puisqu'il ne s'agit plus seulement de donner forme à la masse urbaine, mais de donner corps à l'ensemble ; et impossible, puisque une bonne partie de son langage repose sur l'hypothèse de ce corps compact, de cette masse préexistante et « auto-produite » ; dans ces conditions, son langage instancié sur la contenance d'une vitalité profuse, flotte, comme privé de pertinence. C'est donc pour lui, d'abord, que la perte de corps est dommageable et catastrophique. Lui, surtout qui l'enregistre comme telle. Et, encore une fois, toute la validité de son geste, toute sa souveraineté idéalisée, reposait ironiquement sur ce chaînage automatique et incessant d'initiatives fonctionnant au rapprochement et trouvant leur prospérité dans le « faire masse », le « plan masse ».

Si quelque chose a changé ce n'est donc pas que, désormais, la ville se produirait d'elle-même, c'est que les formes spatiales produites par cette automaticité ont changé de principe structurant : bien des fonctions urbaines (à commencer par celle de l'habiter) cherchent et trouvent le principe de leur plein exercice dans l'écart plutôt que dans le rapprochement.

## Une esthétique de la disparition urbaine...

On pourrait reprendre ce qui vient d'être avancé en proposant de considérer que dans les contextes urbains « hérités », un minimum d'adhérence unirait le fonc-

5. Sylvia Ostrowsky, *L'imaginaire bâtisseur*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983.

6. La tripartition des pôles d'attraction selon la trilogie de l'achat quotidien occasionnel, exceptionnel, a dans les années 70, joué le rôle de guide dans l'action urbanistique.

tionnel et le visuel : continuité du tissu, scandée par des polarités hiérarchisables. C'est sans doute cette jonction possible du visuel et du fonctionnel qui faisait la grandeur du geste urbanistique : donner la ville à pratiquer et la donner à voir étant les deux faces d'une même pièce.

Dans les conditions hyperurbaines, produire de l'intégration fonctionnelle revient souvent à faire disparaître les éléments d'urbanité : ainsi de ces murs anti-bruits qui fonctionnent de l'autre côté comme des murs anti-vue. Plus largement, quand il n'y a plus de « principe de gravité », quand la ville s'évase, on se retrouve avec une urbanité flottante, un urbanisme de « plate-formes », plus ou moins juxtaposées. Plate-formes logistiques, commerciales, d'activités, résidentielles, « bases de loisirs » ; un urbanisme de « plateaux techniques ».

En même temps ces « pans » individués sont violemment hétérotopiques : ils conjurent les mixages et s'étayent sur des coupures environnementales. Espaces célibataires, comme on le dit des machines, s'ils attendent quelque chose de l'entour, c'est plutôt le pire. Ou encore il y a quelque chose de profondément « centrifuge » dans cette urbanisation là. Non seulement fuir le centre, mais, en chaque point dissuader l'autour craint comme source d'empiétement. Bref, la continuité s'y trouve non seulement abolie mais découragée.

Il y a par exemple dans l'esthétique de la grande surface quelque chose d'une célébration de puissance qui exige l'*ex nihilo* comme son garant dramaturgique. Et dans le pavillonnaire quelque chose qui serait plutôt de l'ordre de « *in nihilo* ». Comment, dès lors, composer, si les éléments qui se posent dans l'espace hyperurbain le font en réfutant activement tout idéal compositionnel ?

Faut-il alors que l'urbanisme comme projet, entendu dans sa double dimension fonctionnelle et perceptuelle (paysagère) rende les armes ? Qu'il se résigne à connecter, à intégrer, mais tout en aveuglant ces connexions, un peu à la manière dont les routes urbaines traversent Central Park à New York *incognito*, à moitié enterrées qu'elles sont, et laissant le promeneur à sa flânerie bucolique. Dans le même ordre d'idées, faut-il emprunter aux Américains le modèle des *parkways*, ces autoroutes bordées d'épaisses frondaisons, qui restituent, mais des deux cotés de la barrière, c'est-à-dire et pour les automobilistes et pour les pavillonnaires, l'illusion de la nature ? L'urbanisme « métropolitain » devra de plus en plus traiter des espaces foncièrement hétérotopiques.

L'autre face de la dépoliarisation de l'espace, sa face « intensive » si l'on veut, laisse en effet prévoir une topologie faite d'enjambements et de recouvrements, arraisonnant des lieux ou des zones pour servir de substrat à des appropriations (résidentielles, productives, circulatoires) d'échelles fortement divergentes, disparates.

Certes, dans le modèle polaire où la croissance urbaine se ramasse en pôles hiérarchisés, lesquels sont reliés par des lignes, des nervures fines et en étoile, la superposition de pratiques à échelles différentes existe bien mais elle est contenue dans les limites d'une géographie spécifiable. Elle « gît » notamment dans les parages immédiats des lignes de trafics, lesquels parages sont sillonnés par des orbites passantes aux amplitudes très contrastées : les trottoirs des rues centrales des villes mêlent des segments de parcours dont l'origine et la destination peuvent être très proches (on habite la rue) ou très lointaines. Au fur et à mesure que l'on s'écarte de ces lignes, et pour autant qu'elles restent sagement dans leur lit, on entre progressivement dans « l'homotopie » du quartier.

La teneur hétérotopique de la ville n'est donc pas quelque chose qu'inventerait la « ville émergente ». C'était même aux yeux de Michel Foucault une des qualités princeps de l'urbanité. Plus, on peut s'appuyer



Marseille, quartiers Nord : Bassens.

sur Robert E. Park et son concept de « région morale » pour poser un lien fort entre densités des villes et prospérités des hétérotopies : dans le bain dense des périgrinations urbaines, d'anonymes semblables se coopèrent, et font région (construisent des « mondes » autour



AMM, Plan de campagne.

de sensibilités communes), tirant profit du régime « d'attentions dispersées » (Isaac Joseph) qui caractérise la pratique des espaces publics urbains.

Pourtant, bien des éléments laissent à penser que la gestion des hétérotopies hyperurbaines risque d'être plus difficile. C'est qu'il s'agit de coudre ensemble ce que nous appelions plus haut des « plate-formes », qui, d'une part consomment intrinsèquement énormément d'espace<sup>7</sup>, et d'autre part en consomment encore plus « extrinsèquement » : le vide environnant est leur élément de prédilection, leur site idoine, soit pour manifester leur puissance (grandes surfaces; entreprises high tech, qui indexent leurs grandeurs en affichant leur capacité à avoir « pignon sur parc », de préférence payagé<sup>8</sup>) soit comme signe d'ascension sociale.

Le problème est évidemment que cette sortie de la ville de sa coquille, ruine sa propre utopie au fur et à mesure qu'elle se réalise (ou exige de plus en plus un coût exorbitant), au fur et à mesure que les vides se remplissent. D'où les tensions du « *no growth* », de la « croissance zéro »<sup>9</sup> et du « *not in my backyard* », surtout si le « *backyard* » prend les proportions d'un paysage entier (« *not viewed from my backyard* »...).

D'un côté l'« homotopie pédestre » du quartier n'est plus guère possible, ni guère souhaitée dans les aires périurbaines : elle cède la place à la topie du « *home* », qui ne consent guère à s'ouvrir au quartier et au voisinage qu'autour de la petite enfance et de ses équipements de proximité (à l'adolescence, comme on le sait, on ne peut plus être dans la rue sans encourir le soupçon d'y « traîner »). De l'autre, les hétérotopies prennent un aspect menaçant, au lieu que dans le cœur des villes elles peuvent revêtir une valeur positive.

## ...Et quelques raisons de la déjouer

L'hyperville réussie serait-elle donc la ville rendue illisible, disparaissant à ses propres yeux par la grâce de dispositifs scénographiques du type *parkways*? On se permettra d'en douter : la lisibilité de l'urbain reste un enjeu pour la ville européenne. Pour autant qu'elle s'engage sur les traces de la ville américaine, il ne faut pas perdre de vue la contradiction centrale qui mine là bas le rapport à l'espace. Désir de nature, certes, et pulsion centrifuge (comme dans le schéma d'Ernest W. Burgess), mais qui produit les conditions de sa frustration : la ville dans la nature c'est la ville, encore et malheureusement, à mesure qu'on s'y fait rejoindre; d'où la fuite un cran plus loin, du moins pour ceux qui le peuvent... Les autres, les captifs, ceux qui se font rattraper par les « inférieurs » y monnaient leur ressentiment dans des votes politiques réactionnaires<sup>10</sup>.

7. Voir article de Pierre Clément et Sabine Guth, « De la densité qui tue à la densité qui paie », *Annales de la recherche urbaine*, n° 67, Paris, 1995.

8. À la sémiologie verticale de la puissance des firmes qu'attestent les gratteciel des CBD américains, répond la sémiologie horizontale des grandes entreprises qui, sur la « route one », entre New York et Philadelphie, manifestent leur prééminence par l'ampleur du vide paysager qu'elles préemptent.

9. Voir le livre de Mike Davis, *City of Quartz*, Paris, La Découverte, 1998.

10. Cela est tout aussi vrai du Ventura County de San Fernando Valley dans la conurbation de Los Angeles (vote de la proposition 13 à l'origine de la « révolution fiscale » reaganienne), que des communes françaises de Marignane et de Vitrolles, dirigées depuis 1995 par le Front National.

Si les premiers intéressés, les « rurbains », ne voient pas de ville là où ils habitent, c'est qu'on la leur a vendue, parfois au prix fort, comme de la « non-ville », de la nature.

Si « l'identification des valeurs » qui aimantent le développement urbain est nécessaire, il faut faire plus, et anticiper sur les effets pervers de ces valeurs, les dévalorisations sur lesquelles elles risquent – « spontanément » – de déboucher. Si les responsables de l'urbanisation contemporaine sont les témoins privilégiés de ce changement d'échelle urbaine, qu'ils donnent donc « visage urbain » aux régions, également urbaines, qu'ils voient naître.

Même la ville compacte, enclose en ses remparts, et

sûre donc de son identité, ne répugnait pas à signifier son urbanité en quelques bâtiments, prenant de fait une fonction monumentale : beffrois mais aussi gares, opéras, ponts... Pareillement, les régions urbaines sont piquetées de tels équipements à vocation collective : rien ne justifie qu'on les enfouisse dans la nature (au reste ce n'est pas possible). En les exhaussant à une visibilité générale, peut-être sera-t-il possible de nouveau de voir la ville en face, en évitant donc qu'elle ne nous « tombe sur le dos ». Simplement cet urbanisme là serait « paysager », au sens où il se soucierait moins de recoudre des tissus, que de trianguler des regards.

**Jean-Samuel Bordreuil**

**Jean-Samuel Bordreuil** est chargé de recherches au CNRS, travaille au LAMES, laboratoire de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence. Ses travaux portent sur les conditions de l'espace public dans la ville contemporaine. Il participe à une recherche collective sur l'Aire métropolitaine marseillaise dans le cadre du programme de recherches du Plan Urbanisme Construction Architecture sur « la ville émergente ».